

Cannes, le 19 avril 2023

Monsieur le Ministre,

Je souhaite aujourd'hui vous interpellier sur les difficultés que connaissent les infirmiers libéraux, notamment sur l'avenir de leur profession et leur place au sein de notre système de santé.

J'ai en effet reçu une délégation de ces professionnels médicaux venus exprimer leur très grande souffrance face au manque de reconnaissance de leur travail et l'absence de revalorisation de leurs missions.

Présents 7 jours sur 7 et 365 jours par an au chevet des patients sur l'ensemble du territoire national, ils sont souvent les seuls visages accessibles aux personnes en perte d'autonomie de la France rurale. Ils garantissent également l'équité et l'accès à des soins de qualité auprès de l'ensemble de notre population, quelles que soient les crises ou les pandémies.

Malheureusement, leurs nombreux témoignages convergent pour exprimer un profond désarroi et 60% d'entre eux envisageraient même, à regret, de quitter leur profession dans les cinq ans à venir. Beaucoup démissionnent déjà, se reconvertisent ou sont en burn-out.

En effet, la valorisation de leurs actes reste inchangée depuis dix ans, ce qui a entraîné une perte de revenus d'environ 20 %. Malgré l'explosion des prix du carburant, leurs indemnités de déplacement n'ont pas été augmentées, à l'exception d'une hausse temporaire de 1 centime par kilomètre, qui n'est déjà plus en vigueur.

Par ailleurs, la forfaitisation des soins pour les personnes dépendantes pose de plus en plus de difficultés et contraint certains professionnels à refuser des prises en charge lourdes, ce qui rend plus vulnérables encore des patients déjà en grande souffrance.

Mais ils ont été plus choqués encore par l'article 102 de la loi n° 2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023 prévoyant que l'assurance maladie puisse leur réclamer, par extrapolation, des indus sur la totalité de leur activité, et pas seulement sur les anomalies relevées lors des contrôles. L'amalgame qui est fait entre eux et les fraudeurs les blesse mais va également les pénaliser fortement.

.../...

.../...

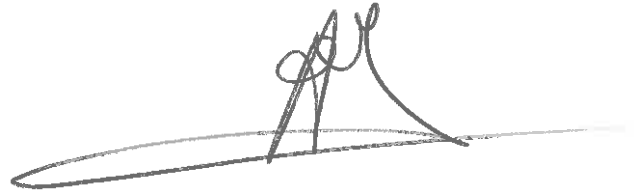
Qu'il s'agisse de la revalorisation de leurs actes, de l'indemnisation correcte de leurs déplacements, mais aussi de la reconnaissance de la pénibilité de leur métier pour un départ anticipé en retraite, les infirmiers libéraux attendent des propositions concrètes répondant à leurs revendications.

C'est donc bien l'ensemble de notre système de santé qui est en danger aujourd'hui et qui se fissure de toutes parts : hôpitaux, services d'urgence, soins de ville, déserts médicaux, pénuries de médicaments, infirmiers libéraux. La liste s'allonge irrémédiablement.

Alors que je vous ai interpellé à plusieurs reprises sur les ruptures d'approvisionnement de médicaments sur notre territoire, je me permets d'appeler votre attention sur cette nouvelle crise majeure de santé publique qui mérite une mobilisation totale de l'Etat à la hauteur de ce que sont en droit d'attendre les Français.

Je vous serais donc reconnaissante de bien vouloir apporter une attention bienveillante à ce courrier et je vous remercie de bien vouloir me transmettre les éléments visant à répondre aux craintes de ces professionnels de santé pour qu'ils puissent exercer correctement et dignement leur métier en faveur de nos concitoyens.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Alexandra MARTIN

Monsieur François BRAUN
Ministre de la Santé et de la Prévention
14 Avenue Duquesne
75350 PARIS SP 07